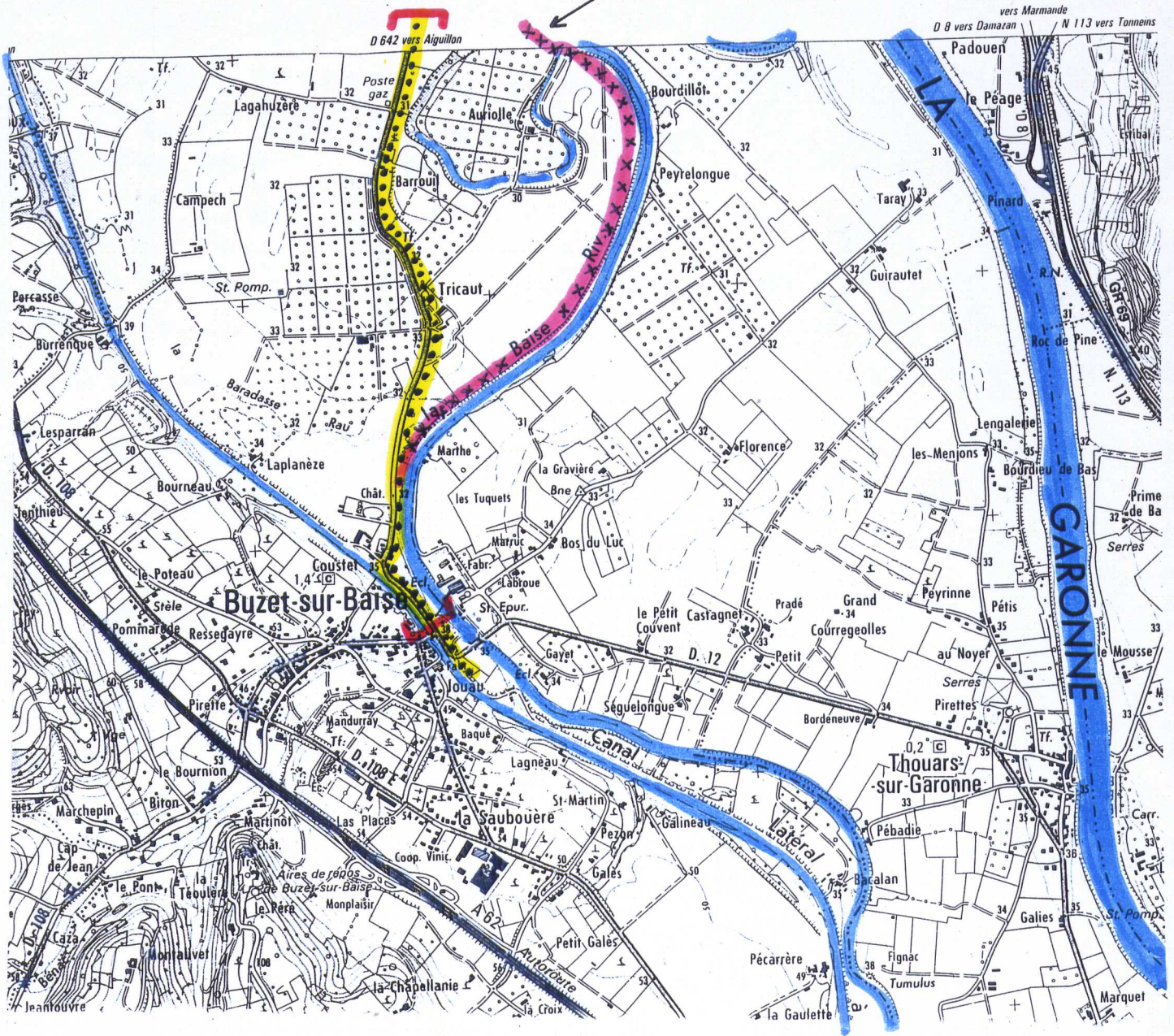


[] D642 entre Buzet et le carrefour ferme Escoubots 1774 véh/j PL=8% à sécuriser par aménagement cyclable (3 km)

Itinéraire "futur"
= aménagement d'un sentier en site propre sur les berges de la Baise (aussi pour le tourisme fluvial)






••••• Itinéraire "immédiat"
xxx Itinéraire "futur"
[] Section dangereuse à aménager

Halte-vélos à aménager dans le nouveau port fluvial de Buzet

"Voie Verte des Deux Mers"
itinéraire cyclable d'intérêt national Bordeaux-Toulouse-Sète en cours d'aménagement le long du canal des Deux Mers

Véloroute de la vallée du Lot - Lot-et-Garonne

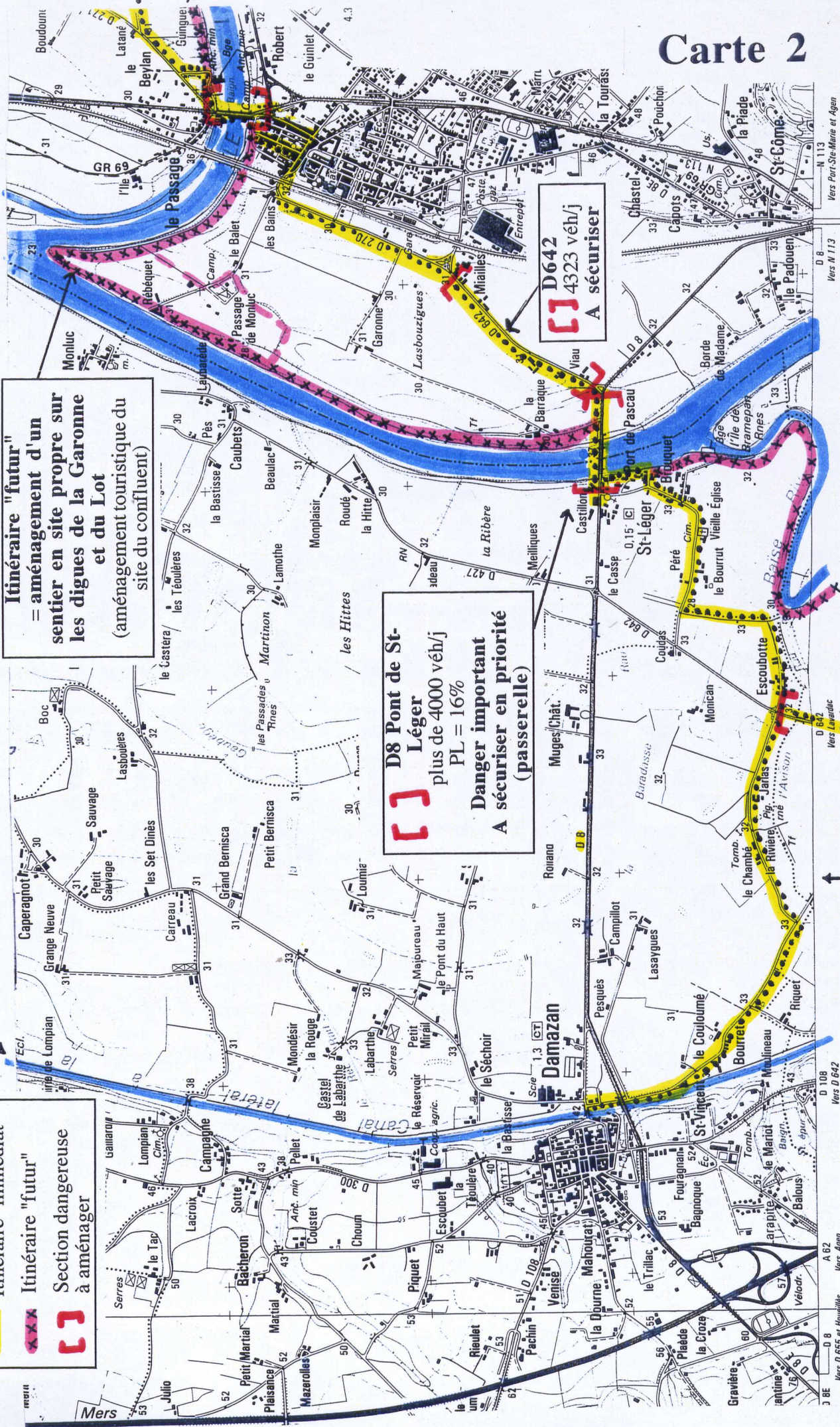
"Voie Verte des Deux Mers"
le long du canal

Itinéraire "immédiat"

Itinéraire "futur"

Section dangereuse à aménager


Itinéraire "futur"
 = aménagement d'un sentier en site propre sur les digues de la Garonne et du Lot (aménagement touristique du site du confluent)

D8 Pont de St-Léger
 plus de 4000 véh/j
 PL = 16%
Danger important A sécuriser en priorité (passerelle)

D642
 4323 véh/j
A sécuriser



0 8 0 8
 Vers D 655 et Houillès
 A 62
 Vers Agen

↑ Liaison Damazan-Aiguillon

→ vers Buzet

N 113
 Vers Port-St-Martin et Agen
 Vers N 113

Carte 2-bis

**Traversée d'Aiguillon
et accès au pont N113**

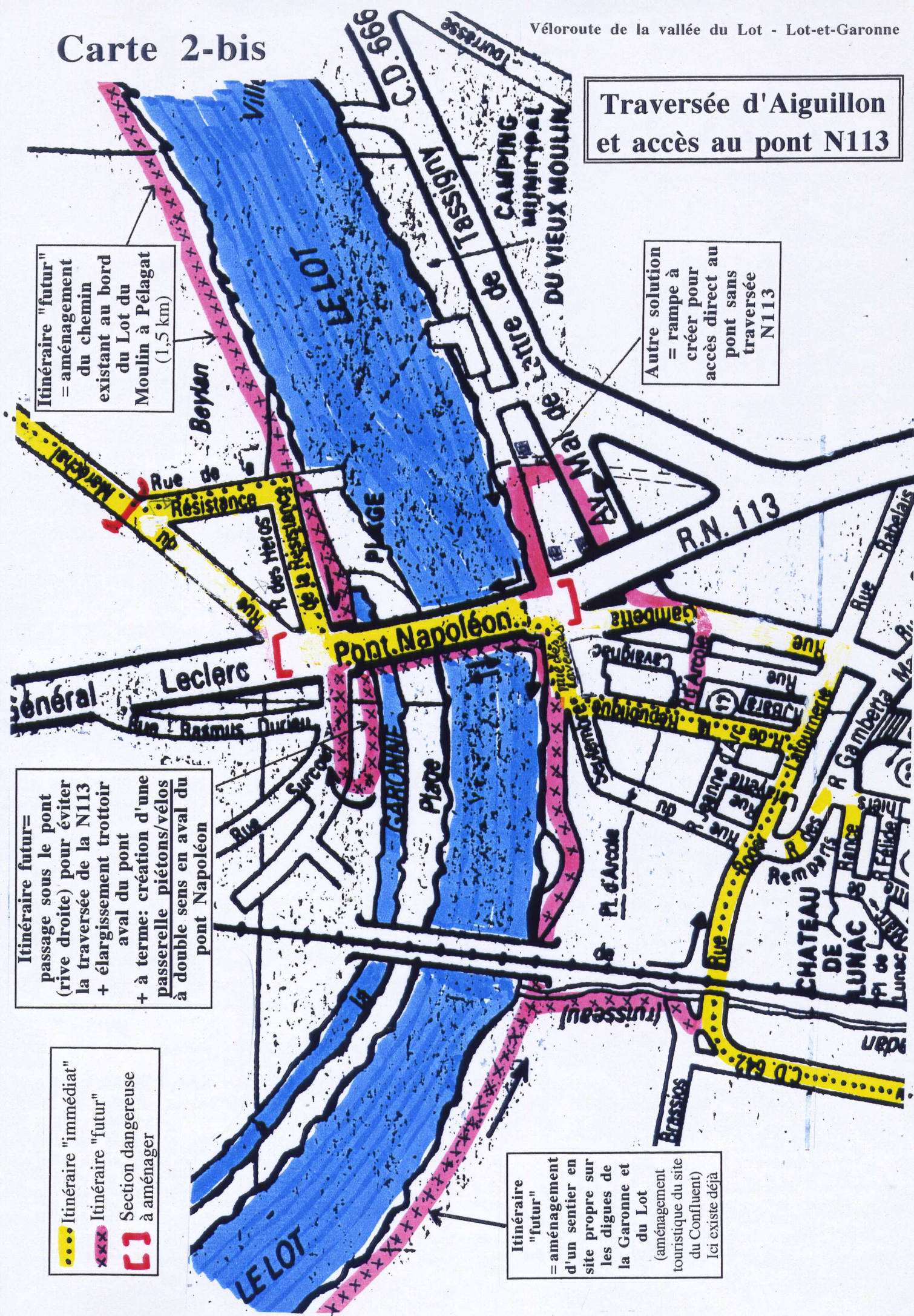
Itinéraire "futur"
= aménagement
du chemin
existant au bord
du Lot du
Moulin à Pélagat
(1,5 km)

Autre solution
= rampe à
créer pour
accès direct au
pont sans
traversée
N113

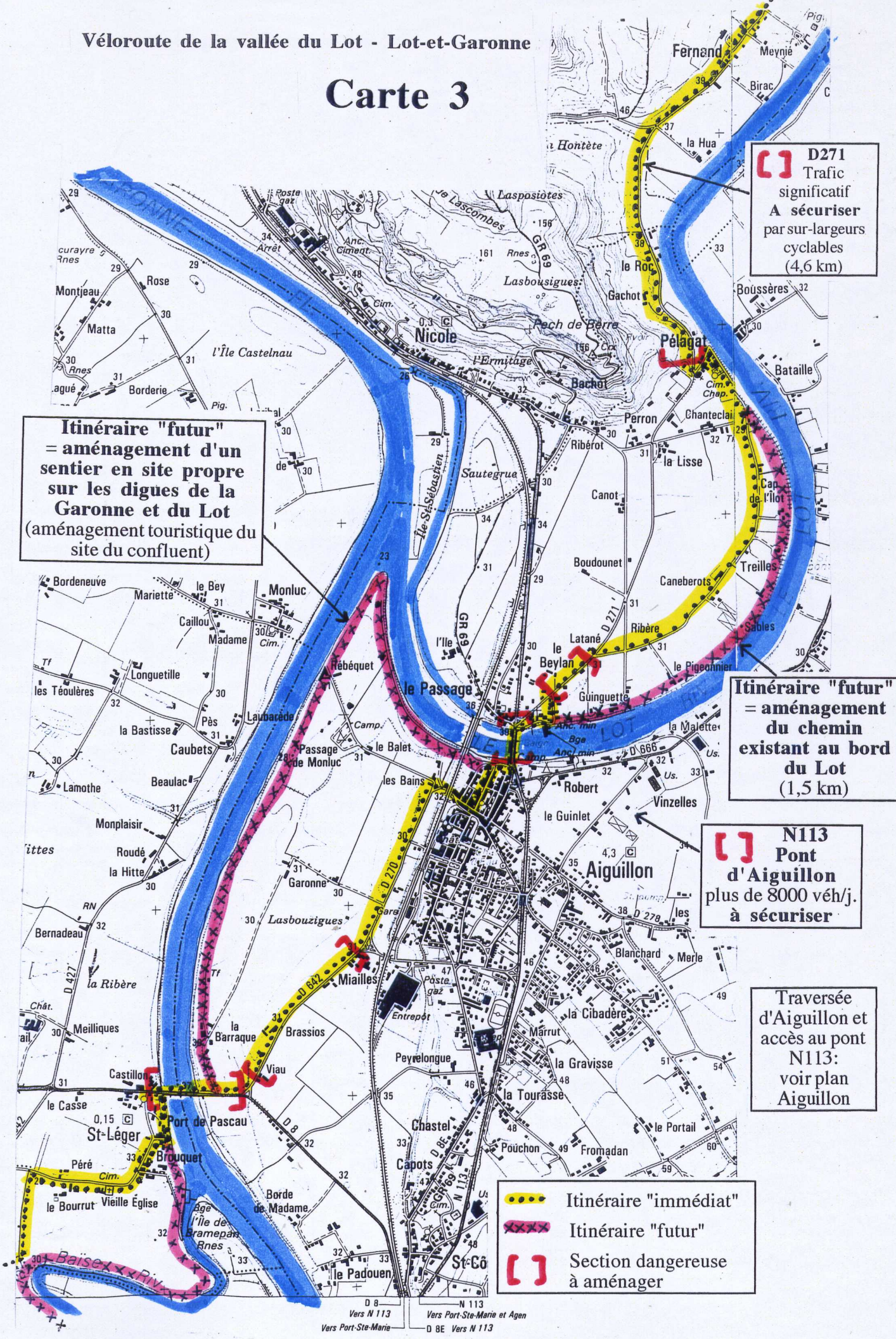
Itinéraire futur=
passage sous le pont
(rive droite) pour éviter
la traversée de la N113
+ élargissement trottoir
aval du pont
+ à terme: création d'une
passerelle piétons/vélos
à double sens en aval du
pont Napoléon

Itinéraire "immédiat"
Itinéraire "futur"
Section dangereuse
à aménager

Itinéraire
"futur"
= aménagement
d'un sentier en
site propre sur
les digues de
la Garonne et
du Lot
(aménagement
touristique du site
du Confluent)
Ici existe déjà



Carte 3



[] D271
 Trafic
 significatif
A sécuriser
 par sur-largeurs
 cyclables
 (4,6 km)

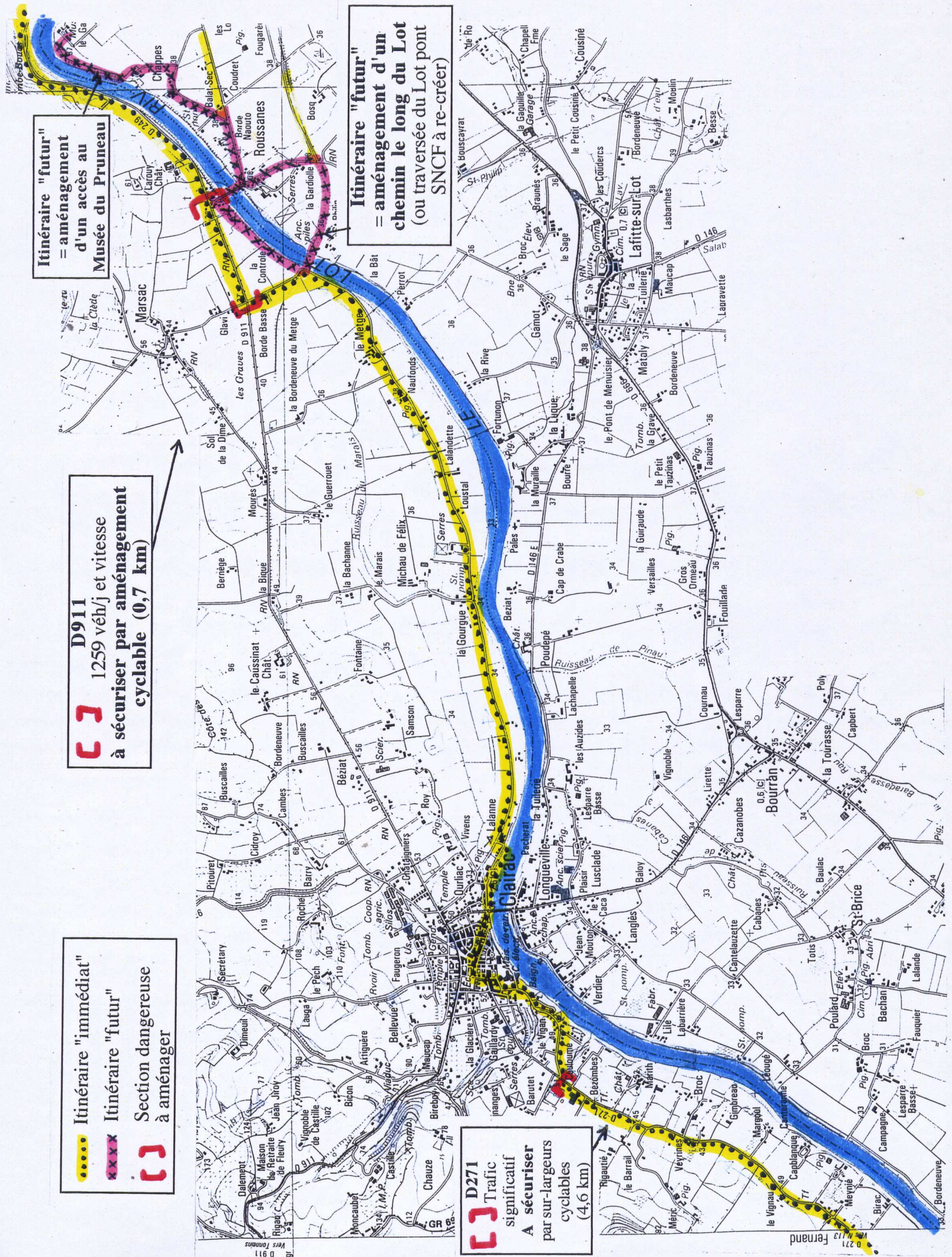
Itinéraire "futur"
 = aménagement d'un
 sentier en site propre
 sur les digues de la
 Garonne et du Lot
 (aménagement touristique du
 site du confluent)

Itinéraire "futur"
 = aménagement
 du chemin
 existant au bord
 du Lot
 (1,5 km)

[] N113
Pont
d'Aiguillon
 plus de 8000 véh./j.
à sécuriser

Traversée
 d'Aiguillon et
 accès au pont
 N113:
 voir plan
 Aiguillon

[] Itinéraire "immédiat"
[] Itinéraire "futur"
[] Section dangereuse
 à aménager



Itinéraire "futur"
= aménagement
d'un accès au
Musée du Pruneau

Itinéraire "futur"
= aménagement d'un
chemin le long du Lot
(ou traversée du Lot pont
SNCF à re-crée)

D911
1259 véh/j et vitesse
à sécuriser par aménagement
cyclable (0,7 km)

Itinéraire "immédiat"
Itinéraire "futur"
Section dangereuse
à aménager

D271
Trafic
significatif
A sécuriser
par sur-largeurs
cyclables
(4,6 km)

